



Annulation mise aux enchères maison (hypothèque)

Par **FrédéricSuperArt**, le 11/05/2019 à 19:37

Bonjour,

Nous sommes 3 enfants et nous venons d'apprendre (8 Mai 2019) que le bien immobilier (pavillon individuel) de l'un de nos parents va être vendu aux enchères le 12 Juin 2019.

Une affiche TGI a été collée sur la porte d'entrée (c'est de cette façon que nous avons appris la décision de mise aux enchères).

Nous savions que dans le passé notre parent avait des complications financières mais actuellement, nous pensions que sa situation financière était stable.

Nous découvrons donc que notre parent a une dette importante (Crédit consommation, trésor publique) & que le bien est sous hypothèque.

Quels moyens d'action avons-nous pour tenter d'annuler cette mise aux enchères ?

Evidemment, nous préférierions vendre le bien par nos propres moyens & mettre tout en œuvre pour rembourser les créanciers en attendant la vente ?

En en vous remerciant d'avance,

Cordialement.